

Tri de la cire

**Protégeons nos abeilles !
Améliorons la qualité de notre miel !
TRIONS NOS CIRES !**

La cire est une sécrétion naturelle de l'abeille. A son état natif, c'est donc un produit naturel. Lorsque l'apiculteur la fait fondre, elle devient un produit récupéré et destiné au recyclage.

Qui dit recyclage dit obligatoirement TRI et IDENTIFICATION. Nous ne pouvons pas recycler tout et n'importe quoi et n'importe comment ! Si nous voulons préserver la qualité de nos miels, préserver le bon développement de nos colonies, nous devons trier et identifier. Pour ce faire, il faut l'identification suivante selon l'origine :

O: opercules H : hausses C : corps

Ces lettres seront gravées sur les blocs de cire et inscrites sur l'emballage par l'apiculteur.

Nous devons arriver à plus ou moins long terme à utiliser :

La cire d'opercules à la confection des cires de hausses.

La cire de hausses à la fabrication des cires de corps.

Et enfin réserver le surplus des cires de corps à la réalisation de bougies ou d'encaustique.

N'oublions jamais, que ce soit pour le miel ou pour les larves d'abeilles, la cire est le matériau d'emballage !

Soyons fiers de la qualité de nos miels, soyons fiers du développement de nos colonies, soyons fiers de notre façon de travailler, adaptons nos bonnes pratiques

apicoles aux changements du monde actuel !

Bon TRI et bonne IDENTIFICATION.

Didier Mouchet